Image not found or type unknown

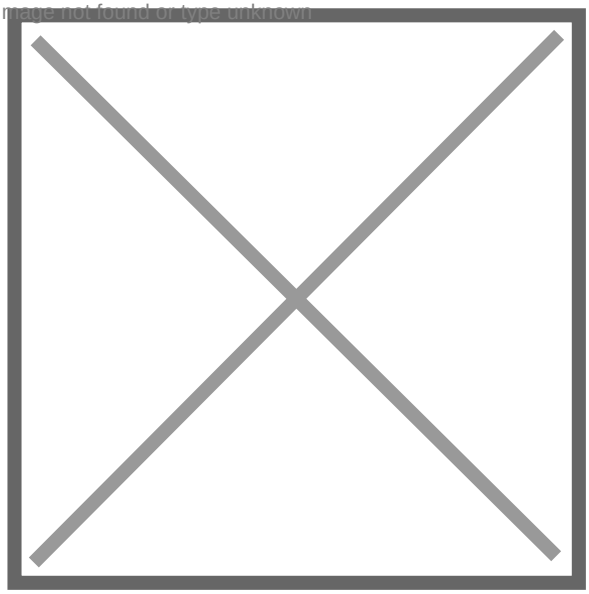

# Dégâts causés dans l'appartement + chauffe eau mort

Par **VanyaH**, le **20/01/2022** à **01:37**

Bonjour,

Je n'ai pas d'argent, suis sans emploi (touchant le RSA) et suis locataire d'un studio depuis 8 ans et demi. Il y a 4 ans j'ai causé pas mal de dégâts importants (murs et porte de salle de bain entre autres) que je n'ai jamais réparés.

Il y a un an et demi mon chauffe eau a commencé à fuire un peu partout (tout seul, je n'y ai jamais touché) puis s'est calmé. D'après ce que j'avais lu sur internet il était mort, et l'un des 2 gros clous l'attachant au mur était arraché (mais je ne savais pas si ça avait toujours été comme ça ou non n'y ayant jamais payé attention).

Je ne pouvais pas vider le chauffe eau (groupe de sécurité bloqué), et je n'avais pas contacté le propriétaire ayant peur qu'il/elle me forcerait à payer les réparations des dégâts que j'avais causés (n'ayant pas d'argent) voire même le chauffe eau (des fois qu'il/elle pensait que c'était moi qui l'avais endommagé), j'ai donc juste coupé son alimentation. De nouvelles fuites légères se sont enchainées au cours des 18 mois suivants, qui se sont toutes arrêtées.

Aujourd'hui il y a eu une fuite assez brutale qui s'est calmée juste après, j'ai coupé l'arrivée d'eau mais maintenant il fait un bruit incompréhensible non-stop très inquiétant, je ne peux plus dormir et ai peur qu'il tombe et fasse une tonne de dégâts (il est au niveau du plafond, et le mur est en placo).

Je suppose que je ne peux plus me permettre d'attendre, mais ai toujours peur de ce qui va m'arriver si je contacte le propriétaire.

Auriez-vous des suggestions ou des idées qui me permettraient de régler ce problème sans me retrouver en dette ou pire? Quelles seraient les meilleures démarches à suivre d'après vous, et que se passerait-il exactement?

J'ai essayé de faire court, j'espère avoir été clair et n'avoir rien oublié d'important. J'ai probablement l'air horrible et stupide, mais me sens dans une situation impossible depuis 1 an et demi maintenant.

Merci d'avoir lu.

Par **morobar**, le **20/01/2022** à **11:31**

Bonjour,

[quote]
Auriez-vous des suggestions ou des idées qui me permettraient de régler ce problème

[/quote]
Oui:

Prenez vos responsabilités. Peut-être votre assurance "dégats des eaux" pourra intervenir.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés